



Commentaires mensuels du mois de janvier 2025

Bonjour chères clientes et chers clients,

Dans ce premier commentaire mensuel de l'année 2025, vous retrouverez les rubriques suivantes :

- **Les rendements des indices boursiers pour l'année civile 2024.** Les indices boursiers nord-américains sont tous en situation de forts gains en 2024.
- **Perspectives pour les marchés boursiers selon Stéphane Rochon, spécialiste en stratégie Actions BMO NB.** Après une année 2024 fantastique, les marchés boursiers devraient pouvoir poursuivre leur progression malgré la bataille des tarifs douaniers.
- **Menaces tarifaires brandies par M. Trump.** Les risques reliés sont trop importants pour être négligés.
- **Commentaires de votre équipe de conseillers BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin.** L'heure n'est pas à la prise de risques excessifs, les stratégies de placement misent en place pour les prochains mois.
- **Méli-mélo du mois.** Votre conseiller est là pour vous aider dans vos décisions financières les plus importantes.

Rubriques à retrouver

- Les indices boursiers nord-américains sont tous en situation de forts gains en 2024.
- Les marchés boursiers devraient pouvoir poursuivre leur progression malgré la bataille des tarifs douaniers.
- Menaces tarifaires brandies par Trump; les risques reliés sont trop importants pour être négligés
- L'heure n'est pas à la prise de risques excessifs, les stratégies de placement misent en place pour les prochains mois.
- Méli-mélo du mois

Coordonnées de l'équipe

Jean-Guy Boutin, CPA
Tel.: (819) 820-0488
jeanguy.boutin@nbpcd.com

Michael Champagne, CIM
Tel.: (819) 820-7876
michael.champagne@nbpcd.com

Mélissa Boutin, CIM
Tel.: (819) 820-2609
melissa.boutin@nbpcd.com

Marc Lupien-Lafleur, CIM
Tel.: (819) 822-9806
marc.lupienlafleur@nbpcd.com

Sandy Paradis, Assistante administrative
Tel.: (819) 820-7872
sandy.paradis@nbpcd.com

Les rendements des indices boursiers ex-dividendes, pour l'année civile 2024

Indice Dow Jones (\$US)	13.5%
Indice S&P 500 américain (\$US)	23.3%
Indice S&P/TSX canadien	18.0%
Indice obligataire canadien	3.98%

Perspectives pour les marchés boursiers – Janvier 2025

Stéphane Rochon, CFA, spécialiste en stratégie – Actions, Équipe conseil Portefeuilles BMO Nesbitt Burns

Les marchés boursiers devraient pouvoir poursuivre leur progression malgré la bataille des tarifs douaniers.

En ce début de 2025, nous continuons de surpondérer les actions dans nos stratégies de répartition d'actifs que sont les Actions et Titres à revenu fixe. Les principaux facteurs sur lesquels nous nous appuyons se présentent comme suit : a) la faible probabilité de récession au cours de la prochaine année; b) la forte progression des bénéfices des sociétés (croissance à deux chiffres prévue aux États-Unis et au Canada); c) une inflation et des taux d'intérêt relativement favorables; d) un potentiel de croissance des dividendes versés pour plusieurs sociétés.

Nous sommes bien conscients des risques que peuvent poser une guerre tarifaire déclenchée par M. Trump et le niveau de valorisation relativement élevé de certains secteurs du marché boursier américain.

Cependant, le marché américain bénéficie de la meilleure croissance économique au sein de tous les pays industrialisés, sa productivité est nettement supérieure à celle du Canada, son taux de chômage est faible et son indice phare, le S&P 500 a une forte pondération aux secteurs de la technologie et de l'intelligence artificielle et ce sont les deux secteurs économiques ayant la plus forte croissance en termes de chiffre d'affaires et de bénéfices.

Du côté du marché boursier canadien, la croissance économique est plus faible. Nous ne pouvons exclure la possibilité de récession économique canadienne si les tarifs douaniers devaient être aussi globaux et aussi élevés que ceux annoncés par M. Trump. Nous y reviendrons à la prochaine rubrique [« Menaces tarifaires brandies par M. Trump. »](#)

Le marché canadien demeure beaucoup moins cher que son homologue américain. La principale raison de cet écart d'évaluation est que les risques qui pèsent actuellement sur l'économie canadienne se reflètent déjà en grande partie sur les cours boursiers canadiens. Lorsqu'il y a des excès de pessimistes ou lorsque quelque chose fait l'unanimité (ex : l'économie canadienne va souffrir de la bataille tarifaire, le dollar américain va encore beaucoup progresser par rapport au dollar canadien); il faut se méfier de ce qui fait l'unanimité.

Il ne manque souvent qu'un tout petit catalyseur pour assister à un renversement de tendance important et assister à un fort rebond de valeur. Nous croyons que ce catalyseur se produira en cours d'année 2025, que ce soit via 1) la perspective d'un nouveau gouvernement gérant mieux les finances gouvernementales, 2) les tarifs douaniers qui seront négociés ne seront pas aussi globaux ou élevés par rapport à ce qui a été annoncé, 3) de nouvelles baisses de taux d'intérêt au Canada qui donneront plus de flexibilité financière pour les consommateurs canadiens.

Le marché boursier canadien est particulièrement bien positionné dans un contexte de baisses de taux d'intérêt comme c'est le cas depuis la mi-année 2024. Plusieurs secteurs économiques canadiens sont sensibles aux taux d'intérêt (secteur financier, secteur public, secteur des Télécommunications, secteur de l'énergie). Ces secteurs comptent plusieurs grosses compagnies versant déjà de généreux dividendes. Leurs cours boursiers sont encore dépréciés. Les prochaines baisses de taux les rendront encore plus attrayants : 1) leur rendement de dividende sera plus élevé que les taux d'intérêt en

vigueur et 2) contrairement aux CPG (certificat de placement garanti) ou autres titres du marché monétaire qui n'ont aucun potentiel d'appréciation future, ces actions à dividendes offrent presque toutes un certain potentiel d'appréciation futur (gain en capital) dans les prochains mois.

En résumé, notre tableau de bord des facteurs macroéconomiques indique que les principales variables donnent un portrait positif des actions en 2025. Nous croyons encore une fois que le rendement global des actions surpassera celui des titres à revenu fixe ou de tout autre placement de type « marché monétaire. »

En résumé, les principales raisons de notre optimisme pour les indices boursiers sont celles-ci :

- Un facteur très positif est la hausse des prévisions des bénéfices des sociétés. De récentes données viennent confirmer la forte hausse des prévisions des bénéfices des sociétés de l'indice S&P 500 pour 2025 (+13 %) et de l'indice S&P/TSX (+12 %).
- Qui plus est, ces hausses de bénéfices ne tiennent pas encore compte d'une éventuelle baisse des impôts des sociétés aux États-Unis. M. Trump et son équipe en font leur cheval de bataille pour gagner le cœur des Américains. Ces baisses d'impôts sont d'une importance capitale, car elles auront un lien direct sur les bénéfices futurs des sociétés américaines. C'est certes là une des explications à la progression des marchés boursiers depuis l'élection de M. Trump.
- Le dernier facteur et non le moindre : dans le programme de M. Trump, il est prévu de réduire le niveau de lourdeur réglementaire dans certains secteurs de l'économie américaine (financier et soins de santé notamment). Ces lourdeurs administratives ont pour effet de ralentir le niveau de productivité et de rentabilité des sociétés. Nous n'avons qu'à penser à notre système de santé du Québec qui s'empêtre dans des lourdeurs administratives et qui perd énormément en efficacité.

N'en doutons pas. Ces trois éléments soutiendront les marchés dans la prochaine année. Pour ceux d'entre vous qui redoutent une récession, notre modèle de probabilité d'une récession nord-américaine ne donne pas de signaux d'alerte pour les prochains 12 mois.

Menaces tarifaires brandies par M. Trump.

Pour l'économie canadienne, l'éléphant dans la pièce est certainement la menace de M. Trump d'imposer des tarifs douaniers de 25% sur toutes les importations canadiennes.

Doug Porter, économiste en chef de BMO, a déclaré ce qui suit : « Du point de vue du Canada, les risques liés à cette importante relation commerciale, même si des tarifs plus faibles devaient être imposés, sont trop importants pour être négligés. »

Les tarifs pourraient avoir une incidence inflationniste des deux côtés de la frontière. Si l'on peut débattre de l'ampleur de l'effet inflationniste des tarifs, on peut à tout le moins s'accorder sur le fait que ceux-ci jetteraient du sable dans l'engrenage commercial.

M. Porter a également ajouté que les tarifs feraient également probablement reculer le dollar canadien de 5% à 10% par rapport à ses niveaux actuels (0.70\$ en date du 23 janvier 2025).

Commentaires du mois de votre équipe de conseillers BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin

Rendement de l'année 2024 selon les différentes stratégies de nos portefeuilles

- « Portefeuille Équilibré » (50/50) : rendement net entre 10% et 11.5%
- « Portefeuille Équilibré Croissance » (40/60) : rendement net entre 11% et 12.5%
- « Portefeuille Croissance » (30/70) : rendement net entre 13% et 16%
- « Portefeuille Croissance Plus » (10/90) : un rendement net entre 17% et 20%

Nous maintenons la sous-pondération des titres à revenu fixe dans nos différents modèles de portefeuille. Tout compte fait, nous croyons que malgré un niveau de volatilité bien présent, les indices boursiers nord-américains surperformeront le rendement des titres à revenu fixe en 2025.

Le rendement attendu pour les titres à revenu fixe canadien est de l'ordre de 4% à 4.25% pour l'année 2025.

Il faut s'attendre à d'autres baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada d'ici la fin de 2025. On s'attend à ce qu'elle réduise ses taux d'un autre 75 points de base (0.75%).

Globalement, nous nous attendons à des rendements positifs pour chacune des stratégies de répartition d'actifs (i.e. : autant des portefeuilles Prudent/Conservateurs que des portefeuilles Croissance/Croissance dynamique). Donc, des rendements positifs certes mais davantage de l'ordre de 6% à 10% selon votre profil d'investisseur.

L'heure n'est toutefois pas à la prise de risques excessifs. Nous accordons donc une place de choix aux placements boursiers dont les caractéristiques sont d'atténuer le niveau de risque et de volatilité de vos placements.

La baisse des taux affecte particulièrement le rendement des placements à terme tels que les CPG (Certificat de placement garanti; en date du 27 janvier, on peut trouver des taux de 3,2% pour un an, 3,25% pour deux ans et 3,45% pour cinq ans) et les autres types de comptes de liquidités à court terme.

- Si vous disposez de sommes plus élevées que nécessaire dans un compte chèque ou dans un compte d'épargne bancaire, demandez à l'un des membres de Groupe Boutin de vous parler de notre liste des **Meilleures idées de placements** à revenu mensuel élevé. Plusieurs choix sur cette liste offrent des taux de rendement supérieurs à 6% (billets à capital garanti) alors que d'autres types de placements offrent des distributions mensuelles élevées qui encore au moment présent, excèdent 7%.

Lorsque la période de décaissement est amorcée, il arrive un point d'inflexion où il est souhaitable de passer de la méthode de la répartition entre classes d'actifs à la méthode de l'appariement des flux de trésorerie dans vos placements



Lors de votre prochaine discussion avec l'un des conseillers de l'Équipe Boutin, si ce sujet pique votre curiosité, demandez-lui de vous expliquer l'importance de ce **Point d'inflexion** pour les investisseurs retraités ou qui approchent de la retraite.

Méli-mélo du mois

Les principales sources de revenu à la retraite : 1) les rentes gouvernementales telles que la RRQ et la Sécurité de la vieillesse, 2) les régimes d'épargne-retraite individuels ou ceux offerts par l'employeur, 3) les revenus de placement tirés de vos épargnes personnelles (CELI et placements non-enregistrés) et 4) les revenus tirés des actifs immobiliers.

- La RRQ n'est offerte qu'aux personnes ayant cotisé au cours de leur carrière. Il est possible de demander la rente à partir de 60 ans mais à cet âge, votre rente sera réduite d'une pénalité totale de 36% par rapport à la rente qui aurait débutée à 65 ans. Vous pourriez aussi choisir de retarder le début de votre rente RRQ et chaque mois de report bonifiera votre rente de 0.70% pour une bonification maximale de 42% si reportée jusqu'à 70 ans.

Chaque situation étant unique, l'avis de votre conseiller financier vous aidera à prendre la meilleure décision pour vous.

- Le programme fédéral de la Sécurité de vieillesse (**PSV**) est un programme universel. Il est donc disponible à quasiment tous les Canadiens de 65 ans et plus. Il n'est pas possible de devancer l'âge de début de cette rente. Vous pourriez toutefois choisir de retarder le début de votre rente **PSV** et chaque mois de report bonifiera votre rente de 0.60% pour une bonification maximale de 36% si elle est reportée jusqu'à 70 ans.
- Comme vous êtes client(e) de BMO Nesbitt Burns, c'est que vous disposez d'une forme quelconque d'épargne personnelle. Les REER et CRI sont des placements dits « enregistrés » sur lesquels il n'y a pas d'impôts sur les revenus de placement pendant les années d'accumulation. Nous parlons plutôt d'un report d'impôt dans le temps. Les placements non enregistrés quant à eux ne bénéficient pas de cet avantage fiscal de report d'impôt. Les revenus d'intérêts, les dividendes et les gains en capital réalisés sont imposables à votre taux d'imposition marginal de l'année courante. Votre conseiller BMO Nesbitt Burns vous aide à faire une bonne planification des différents choix de placements afin de minimiser autant que possible les impôts sur vos revenus de placements non enregistrés.
- Les placements CELI et CELIAPP sont tellement avantageux sur le plan accumulation d'épargne que beaucoup d'entre vous devraient en faire leur priorité financière. Selon votre âge et votre situation fiscale, l'épargne REER n'est pas toujours à prioriser versus l'épargne faite dans un CELI et/ou CELIAPP.
- Pour les parents de jeunes enfants, le REEE (Régime Enregistré d'Épargne Étude) est quasiment un incontournable lorsque le fardeau du remboursement des dettes n'est pas trop lourd à cette étape de votre vie. Les grands-parents peuvent contribuer à un REEE pour leurs petits-enfants. Existe-t-il un plus bel héritage que de donner accès à des études supérieures?
- En conclusion, quand les ressources financières sont limitées, et c'est très souvent la réalité de nombreuses familles, il est parfois difficile de déterminer ce qui doit être priorisé entre CELI, CELIAPP, REER, REEE et/ou le remboursement de dettes personnelles. Votre conseiller connaît votre situation. Il peut vous aider à faire les meilleurs choix de placements selon votre situation et ce qu'il vous faut prioriser comme véhicule d'épargne.

Mots de la fin

Nous souhaitons à chacun de vous que l'année 2025 en sera une de santé, de prospérité et de joie de vivre. Votre meilleure résolution à vie ne serait-elle pas de décider de ne plus remettre à plus tard ce qu'il vous semble être important de faire maintenant? Si vous avez certaines inquiétudes avant de prendre ce que vous considérez être une décision importante pour vous et votre famille, demandez-nous conseil.

Nous connaissons votre situation personnelle et nous connaissons vos objectifs de vie. Nous vous apprécions comme clients et clientes et s'il y a une chose d'entre toute qui nous motive plus que tout en tant que votre Équipe de conseillers, c'est de faire une différence positive dans votre vie.

Milles mercis de nous faire confiance.

Sincèrement vôtre,

Jean-Guy Boutin, CPA

Conseiller en placement principal et Conseiller en gestion de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille



Tél: 819-820-0488
Sans Frais: 1-800-820-7870 option 1, 3
Fax: 819-821-9102
65, rue Belvédère Nord, Bureau 230
Sherbrooke QC J1H 4A7
jeanguy.boutin@nbpcd.com
www.jeanguyboutin.com

Gestion de placements - Planification financière - Planification fiscale - Planification de l'assurance - Succession - Philanthropie

Veillez prendre note que nous ne pouvons accepter des instructions de négociation par courriel, par téléphone ou par messagerie vocale. Veuillez communiquer directement avec votre conseiller en placement.

Pour plus de détails sur l'avis de non-responsabilité, cliquez ici : <http://www.bmo.com/nesbittburns/popups/about-us/disclaimers>.

Avis de non-responsabilité – Lettres de CP et titres

Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par l'auteur à la date indiquée. Elles sont sujettes à changement sans préavis et ne reflètent pas forcément celles de BMO Nesbitt Burns Inc. («BMO NBI»). Tous les efforts ont été faits pour assurer que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent cependant disposer d'informations n'y figurant pas. Toutefois, ni l'auteur ni BMO NBI ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. Ce document n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres quels qu'ils soient, et ne devrait pas être considéré comme tel. BMO NBI, ses sociétés affiliées et/ou leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent à l'occasion acheter, détenir ou vendre les titres mentionnés ici en qualité d'agent ou pour leur propre compte. BMO NBI peut, pour son propre compte, acheter de ses clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés ici. BMO NBI, ses sociétés affiliées, leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent avoir une position acheteur ou vendeur à l'égard de ces titres, des titres connexes ou des options, contrats à terme ou autres instruments dérivés. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent par ailleurs assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour des sociétés émettrices mentionnées ici et peuvent recevoir une rémunération à cet effet. Une relation de crédit importante peut exister entre la Banque de Montréal ou ses sociétés affiliées et certains des émetteurs. BMO NBI est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Tout résident des États-Unis souhaitant effectuer des opérations sur des titres dont il est question ici doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Corp. Membre-Fonds canadien de protection des épargnants.